



Syndicat national des personnels (titulaires et contractuels) enseignants, chercheurs, administratifs et cadres

**ACTION ET DEMOCRATIE  
CFE/CGC**

**Académie de Reims**

Président Académique : Laurent Bouvier

Tél : 07 84 37 01 76

Mail : actionetdemocratie-reims@laposte.net

**A : Monsieur le Recteur de l'académie de Reims**

**Objet : demande d'éclaircissements sur les « dysfonctionnements »  
au sein du Rectorat**

**A Aubrives, le 20 décembre 2020**

Monsieur le Recteur,

Dans un article publié le 05 décembre courant par le journal « L'Union », Madame Agnès Walch Mension-Rigau qui a exercé du 05 février 2020 au 25 novembre 2020 la fonction de Rectrice de l'académie de Reims a fait part de l'existence de « *dysfonctionnements* » au sein du Rectorat.

Elle précise dans l'entretien qu'elle a accordé à ce journal que « *ce n'était pas pendant que j'étais là* » et elle affirme clairement qu'elle était arrivée pour « *assainir une situation et réorganiser car la situation était plutôt confuse* ».

Madame Agnès Walch Mension-Rigau fait également savoir qu'elle a « *fait remonter les informations au Ministère* » et que son départ est « *une décision qui arrange tout le monde* », même si c'est elle qui en a formalisé la demande à la fin du mois d'août.

Dans un deuxième article publié par le même journal le 08 décembre, Madame Caroline Pascal, cheffe de l'Inspection Générale de l'Education Nationale, des Sports et de la Culture apporte quelques précisions.

Notamment, elle fait savoir que le Ministère a été saisi par la Rectrice de l'académie de Reims le 05 octobre sur « *ce qu'elle estime être des dysfonctionnements au sein de l'académie et des services du Rectorat* », ce qui a entraîné l'ouverture d'une instruction par les services du Ministère.

Elle informe aussi que, à la vue des premiers éléments recueillis, Jean-Michel Blanquer a décidé l'ouverture d'une enquête administrative par l'Inspection Générale de l'Education Nationale, au cours de laquelle une audition d'un certain nombre de personnes aura lieu dans une procédure contradictoire.

Cette décision du Ministre laisse à penser que les « *dysfonctionnements* » relevés par l'ancienne Rectrice et transmis au Ministère reposent sur des éléments qui ne peuvent être balayés d'un simple revers de la main.

**Les révélations inattendues faites par Madame Agnès Walch Mension-Rigau et les suites qu'elles ont entraînées ont suscité un véritable émoi au sein des personnels travaillant dans l'académie.** Il se traduit par des questionnements de plus en plus insistants.

Quelle est la nature exacte des ces « *dysfonctionnements* » ? S'agit-il de pratiques illégales concernant, comme on l'entend de plus en plus, le service des relations humaines ? Si c'est le cas, quelles conséquences cela a-t-il eu sur la carrière des agents et de quelle(s) catégorie(s) d'agent(s) ? S'agit-il de malversations financières ? Pourquoi le Procureur de la République n'a-t-il pas été saisi par l'ancienne Rectrice ?

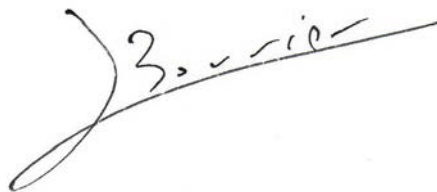
J'ai donc l'honneur de vous demander, au nom des personnels représentés et défendus par le syndicat national de l'éducation Action & Démocratie / CFE-CGC, de faire preuve de la plus grande transparence possible sur ce dossier qui ne laisse personne indifférent, afin de faire taire les hypothèses parfois fantaisistes mais aussi parfois inquiétantes qui commencent à se multiplier.

Pouvez-vous notamment nous préciser si l'enquête administrative demandée par le Ministre de l'Education nationale a déjà commencé. Si c'est le cas, le faire savoir permettrait au personnel d'être convaincu que les « *dysfonctionnements* » dénoncés sont traités avec la diligence qui s'impose.

Pouvez-vous nous dire si des mesures conservatoires ont déjà été prises pour faire cesser les suspicions de « *dysfonctionnements* », avant que l'enquête administrative n'établisse de façon claire, s'il y en a, les responsabilités des uns et des autres.

Pouvez-vous nous faire savoir si des suites judiciaires sont envisagées dans l'hypothèse où les « *dysfonctionnements* » dénoncés seraient avérés ? Le traitement en interne de problèmes étalés sur la place publique serait, nous tenons à le dire, du plus mauvais effet à l'heure où le détestable pas de vague semble avoir été abandonné...

Dans l'attente des réponses que vous voudrez bien apporter à la présente lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de mes sentiments respectueux et de mon entier dévouement à ceux qui font vivre l'école de la République.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Z. ...', with a long horizontal stroke extending to the right.